

COMMUNIQUÉ D'ALAIN CADEC, PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR ET DÉPUTÉ EUROPÉEN, AU SUJET DU FUTUR COLLEGE DE LAMBALLE

« Je fais le choix de l'apaisement !

Dans le cadre de la dénomination du futur collège public de Lamballe, j'avais proposé le nom de Marie-Madeleine DIENESCH, Costarmoricaïne, résistante, députée pendant plus de 30 ans, 2ème femme membre d'un gouvernement de la 5ème République et grande figure du département. Elle a œuvré avec la plus grande énergie pour l'intérêt des Côtes du Nord et de la France en y consacrant toute sa vie.

Je prends aujourd'hui acte du fait que ce nom ne permette pas un large consensus, malgré de nombreux avis positifs issus de toutes les sensibilités.

Je ne laisserai donc par cette querelle orchestrée et organisée pour nuire, se faire au détriment des futurs collégiens, leurs familles et la communauté éducative pour lesquels j'ai le plus grand respect.

La volonté de rassemblement et le sens de l'écoute que je porte dans mon ADN, m'ont conduit à consulter à nouveau, depuis ce début de semaine, le Maire de Lamballe et le Principal du futur établissement.

Cette réflexion collective m'amènera ainsi à soumettre à l'assemblée départementale un nouveau nom pour le futur collège public de Lamballe. Il s'agira de Simone VEIL, dont je partage les valeurs et qui, comme Marie-Madeleine DIENESCH s'est engagée sans compter pour la France ! »

Alain CADEC
Président du Département
Député européen

CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
YVES COLIN
Cabinet du Président
T. 02 96 62 46 56
Port. 06 89 09 52 08
yves.colin@cotesdarmor.fr